

**Rapport N° 79/2017**

**Réfection de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis**

Demande de crédit de CHF 1'584'000.- HT

---

Nyon, le 15 janvier 2018

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission sans la présence du Commissaire Brian JACKSON excusé pour raison majeure s'est réunie à la station de pompage du Bucleis le jeudi 11 janvier en présence de Monsieur le Municipal Vincent Hacker. Il était accompagné de Monsieur le Directeur des SIN Thierry MAGNENAT et de Monsieur Le Chef d'exploitation Eaux & Gaz Serge GUEBEY. Nous les en remercions pour leur disponibilité, ainsi que pour leurs explications et renseignements complémentaires au préavis, particulièrement pour les explications de Monsieur GUEBEY.

Un regret sur la fixation de la date de la première séance qui a été déplacée à la demande du Municipal, cela provoque des problèmes de remplacement de commissaires dans les commissions.

## **Introduction**

Le puits de pompage dans la nappe de Bucleis, qui est équipé de quatre pompes de 2'600 litres à la minute (l/min) chacune, a été mis en service en 1965 et a été régulièrement entretenu (les commandes des pompes ont été remplacées dans les années 1990). La concession pour l'usage de l'eau, avec un débit maximum de 5'000 l/min, a été renouvelée auprès du canton de Vaud en 2012, pour une durée de 50 ans.

Actuellement, l'enveloppe du bâtiment est en mauvais état et demande une réfection lourde, la commission a pu vérifier ce mauvais état et aussi un problème d'humidité dû aux drains du bâtiment qui devront être nettoyés.

Les installations de pompage et une grande partie de leurs agrégats datent de la construction de l'ouvrage en 1965. Elles sont vétustes et inadaptées aux besoins actuels et aux normes en vigueur. De plus, une des quatre pompes est hors service et n'est plus réparable. Il est donc important de pouvoir engager des travaux de réhabilitation afin de garantir une alimentation en eau potable efficiente.

L'objet de ce préavis est une demande de crédit pour la réalisation de ces travaux.

## Description des travaux

La réfection porte sur les éléments suivants :

- sur l'extérieur du bâtiment, il s'agira de refaire les façades, de remplacer l'isolation et l'étanchéité de la toiture, de remplacer l'ensemble des fenêtres et portes (La maçonnerie ayant bougée force sur les cadres des porte et fenêtres) et de réaménager les accès et aménagements extérieurs (problème d'humidité due aux drains du bâtiment qui devront être nettoyés et pour cela il faudra creuser des tranchées autour du bâtiment).
- à l'intérieur du bâtiment, les murs seront repeints, les carrelages et la partie électrique seront remplacés. Une ventilation et une déshumidification seront mises en place (un désamiantage sera effectuée) ;
- les quatre pompes ainsi que leurs canalisations, vannes et compteurs seront remplacés. ;
- Les tableaux électriques et les commandes des pompes, y compris les démarreurs, seront également remplacés ;
- l'ensemble du câblage électrique et de la télégestion sera rénové et adapté pour entre autres, intégrer une gestion électronique;
- les chaudières anti-béliers seront remplacés ;
- en ce qui concerne le transformateur MT/BT, l'ensemble des cellules, des disjoncteurs et des tableaux ainsi que leur câblage seront remplacés ;
- un nouveau transformateur de 1'000 KVA sera mis en place (cet ancien transformateur a dépassé de loin la durée pour lequel il était prévu).

## Incidences Financières

Le remplacement de ces divers éléments devrait apporter une diminution de consommation électrique d'environ 10%.

La part des montants déterminés sur la base d'offres sur devis d'entreprise s'élève à 85%. Les autres montants, qui représentent 15 % du total, ont été eux estimés sur la base de prix catalogues et selon l'expérience. Ces montants correspondent à des travaux qui débuteront en fin d'année 2018.

Le coût de réalisation des travaux pour la réfection du bâtiment est de CHF 360'000.- (HT) et CHF 1224'000.- (HT) pour le remplacement du pompage et de ses agrégats soit un montant total de CHF 1'584'000.- (HT). Le détail des montants est disponible dans le préavis.

Les montants sont HT et non TTC car les SIN reportent la TVA sur les consommateurs finaux.

L'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA) soutient ce projet avec un taux de subvention d'environ 10 %. La subvention se limite toutefois aux parties des ouvrages participant directement à la défense incendie. Cette participation est estimée provisoirement à hauteur de CHF 121'000.-.

## Conclusion

Voici un objet qui ne demande pas de discussion. Cette impressionnante station de pompage est une grosse installation, elle représente 20% des apports d'eau pour notre région. L'investissement proposé est un aménagement indispensable pour la distribution de l'eau potable dans la région nyonnaise. Il améliorera les performances et l'exploitation des réseaux. La commission unanime vous demande d'accepter ce préavis.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le préavis N° 79/2017 « Réfection de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis - Demande de crédit de CHF 1'584'000.- HT »,

**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

- d'accorder un crédit de CHF 1'584'000.- HT à la Municipalité pour la réfection complète de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis, en diminution du compte N° 9280.27 – *fonds de réserve du service des eaux*. Le montant sera diminué d'environ CHF 121'000.- grâce à une subvention de l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA).

La Commission :

SCHWERZMANN Danièle  
VIOGET KARADAG Corinne  
CARRARD Raymond  
GULIZIA Joseph  
JACKSON Brlan  
MONGE Olivier  
UELTSHI Bernard  
FUGLISTER Jean-François (Président et Rapporteur)